



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/09/2021

Reçu en préfecture le 30/09/2021

Affiché le 30/09/2021

SLO

ID : 081-218102572-20210927-2021DEL56-DE

Date de la convocation  
21.09.2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt-sept septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 21/56

**Présents** : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mrs CENTELLES, SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mmes TEULIER, GHODBANE, Mrs JALBY, GALINIÉ, Mme RAINESON, Mr DEMAZURE Mmes GAVALDA, FARIZON, Mrs SALOMON, MASSON, MARIE, Mme MILIN, Mrs SIRVEN, MARTY.

**Absents** : Mme FONTANILLES-CRESPO, procuration à Mr CAYRE  
Mme DELPOUX, procuration à Mr CENTELLES  
Mr TAUZIN procuration à Mme BETTINI  
Mme VABRE procuration à Mr DONNEZ  
Mme COUVREUR, Mr SARDAINE, excusés

**Secrétaire** : Mme GHODBANE.

Objet de la délibération

**AVIS SUR LE PROJET  
DE REVISION DU  
PLAN DE  
PREVENTION DES  
RISQUES  
MOUVEMENTS DE  
TERRAIN DES  
BERGES DU TARN ET  
DE SES AFFLUENTS**

Par lettre du 28 juillet 2021 reçue en mairie le 2 août 2021, la préfecture du Tarn a transmis à la commune le projet de révision du plan de prévention des risques mouvements de terrain des berges du Tarn et de ses affluents (PPRN effondrement des berges).

La commune dispose d'un délai de 2 mois pour formuler son avis par délibération, soit jusqu'au 2 octobre 2021.

Concernant le zonage réglementaire, la Commune de Saint-Juéry n'a pas de remarque particulière à formuler.

Pour ce qui est du règlement, il est proposé d'émettre le même avis que celui de la communauté d'agglomération qui sera proposé au conseil communautaire le 28 septembre 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE la proposition comme exposée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 30 septembre 2021  
David DONNEZ,  
Maire,

